

Examen Cyto Bactériologique des Urines

Examen Cyto Bactériologique des Urines (ECBU)

Protocoles d'hygiène hospitalière – ECBU

Rédigé par : Groupe de travail Date : 11 mars 2009	Vérifié et validé par : membres du RRH Date : Décembre 2009
Date de création : Mars 2009	Mise à jour : Version 1

PROCOLE

▲ Objet :

Décrire les modalités techniques de réalisation d'un prélèvement urinaire à visée cyto-bactériologique.

▲ Objectif :

- Standardiser la technique de prélèvement,
- Réduire le risque de transmission de micro-organismes,
- Prévenir les Accidents Exposant au Sang et liquides biologiques.

▲ Domaine d'application et responsabilités :

- Tous les services de soins et médico-techniques.
- IDE : Code de la Santé Publique - Livre III : Auxiliaires médicaux - Titre 1^{er} : profession d'infirmier ou d'infirmière - Chapitre 1^{er} : Exercice de la profession - Section 1: Actes professionnels - Articles R4311-5 alinéa 25, R4311-7 alinéa 39 (Rôle sur prescription ou en application d'un protocole).

▲ Référence :

100 Recommandations pour la surveillance et la prévention des infections nosocomiales, CTIN, 1999, p. 68-70.

Infections urinaires nosocomiales de l'adulte. Conférence de Consensus, SPILF, AFU, 27 novembre 2002, 45 pages.

▲ Définition :

Examen Cyto-Bactériologique des Urines (ECBU)

Prélèvement aseptique des urines pour analyse cytologique et bactériologique.

▲ Recommandations :

Application stricte des règles d'hygiène et d'asepsie

Respect des conditions de prélèvement, de conservation et de transport vers le laboratoire

Protocoles d'hygiène hospitalière – ECBU

Rédigé par : Groupe de travail Date : 11 mars 2009	Vérfié et validé par : membres du RRH Date : Décembre 2009
Date de création : Mars 2009	Mise à jour : Version 1

▲ Matériel et méthode :

Patient non sondé : de préférence lors de la première miction du matin, sinon 2 à 4 h après la dernière miction

Matériel	Méthode
<ul style="list-style-type: none"> - Gants, serviettes de toilette propres - Gants à usage unique - Compresses stériles - Bassin - Dispositif de recueil stérile - Pochette de transport (Bon d'examen du laboratoire) - Solution Hydro-Alcoolique - Savon liquide, eau pour soins standard - Soluté antiseptique non alcoolique 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'identité, informer et installer le patient (le patient autonome peut pratiquer sa toilette et le prélèvement lui-même en respectant les mêmes précautions d'hygiène) - Faire une friction hydro-alcoolique - Mettre les gants à usage unique - Réaliser la toilette des organes génito-urinaires au savon liquide - Rincer, Sécher - Appliquer l'antiseptique à l'aide de compresses stériles sur le méat urinaire - Eliminer le premier jet d'urine - Recueillir aseptiquement les urines dans le dispositif de recueil - Oter les gants, faire une friction hydro-alcoolique

Patient sondé à demeure : clamber la sonde en aval du site de prélèvement 15 à 20 minutes avant le recueil des urines

Matériel	Méthode
<ul style="list-style-type: none"> - Seringue de 10 ml - Dispositif de recueil - Compresses stériles - Pince pour clamping - Gants à usage unique - Pochette de transport (Bon d'examen du laboratoire) - Solution Hydro-Alcoolique - Antiseptique non alcoolique - Aiguille trocart selon le site de prélèvement - Dispositif d'élimination des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'identité, informer et installer le patient - Faire une friction hydro-alcoolique - Mettre les gants à usage unique - Désinfecter le site de prélèvement - Prélever les urines selon la technique adaptée au site - Transférer les urines dans le dispositif de recueil - Déclamber la sonde - Oter les gants et faire une friction hydro-alcoolique

Dans les deux cas :

- Identifier et renseigner les flacons et bon de demande (identité, date, heure, traitement antibiotique)
- Transport sécurisé du prélèvement au laboratoire
- Enregistrer le soin

Protocoles d'hygiène hospitalière – ECBU

Rédigé par : Groupe de travail Date : 11 mars 2009	Vérifié et validé par : membres du RRH Date : Décembre 2009
Date de création : Mars 2009	Mise à jour : Version 1

▲ Modalités d'évaluation :

Par audit des pratiques :

- Questionnaire de connaissance du protocole,
- Observation du geste,

▲ Révision de la fiche :

Evaluer la présente fiche si apparition de nouvelles recommandations ou exigences réglementaires.

Rédiger un protocole d'établissement et le faire valider par le CLIN ou l'instance en faisant office

Protocoles d'hygiène hospitalière – ECBU

Rédigé par : Groupe de travail Date : 11 mars 2009	Vérifié et validé par : membres du RRH Date : Décembre 2009
Date de création : Mars 2009	Mise à jour : Version 1